



Quartiergarten Hard à Zurich, Suisse © Prix Binding pour la biodiversité, Stefanie Würsch

La Fondation Etrillard s'appuie sur Plante & Cité pour repositionner son Prix dédié à la Nature

Le Prix du Patrimoine Naturel devient le Prix « Nature dans la Ville »

Genève, le 17 décembre 2025 – Engagée depuis plusieurs années en faveur de l'environnement, la Fondation Etrillard annonce le repositionnement de son Prix du Patrimoine Naturel. Pour mener cette réflexion stratégique, elle a fait appel à Plante & Cité, acteur de référence en ingénierie de la Nature en ville. Ensemble, ils donnent naissance à un nouveau Prix : le Prix « Nature dans la Ville », dédié aux enjeux clés de la nature en milieu urbain.

Depuis 2020, le Prix du Patrimoine Naturel de la Fondation Etrillard a distingué des projets exemplaires de réhabilitation de sites paysagers, en Suisse et en France. À l'issue de cette période, la Fondation a souhaité faire évoluer sa distinction pour répondre plus directement aux défis posés par la densification des villes et l'accès à une nature de proximité pour tous.

Pour accompagner ce repositionnement, la Fondation Etrillard a fait appel à Plante & Cité, dont l'expertise reconnue a permis de conduire un diagnostic approfondi des prix existants dédiés à la Nature en ville. Cette analyse a mis en lumière un manque : peu de dispositifs soutiennent concrètement la création d'espaces verts en milieu urbain dense à une échelle nationale ou transnationale.

De cette collaboration est né le Prix « Nature dans la Ville ». Doté de **30'000 CHF**, ce prix annuel soutiendra la réalisation d'aménagements paysagers contribuant à enrichir la biodiversité et la qualité de vie dans les villes, en Suisse et en France. Le premier appel à candidatures ouvrira le **6 janvier 2026**.

À propos de la Fondation Etrillard :

Crée en 2015 à Genève, la Fondation Etrillard met en lumière la pertinence et l'héritage culturel européen dans le monde contemporain en participant à la préservation de sites d'exception, en encourageant la transmission des connaissances et en soutenant la redécouverte culturelle, favorisant ainsi la créativité et la curiosité intellectuelle. De droit suisse, la Fondation est régie par un conseil composé de membres de la famille et de personnalités.

Contact presse

Sandra Laberenne, attachée de presse – slaberenne@meiji-communication.com – +33 6 43 19 13 88
Aubre Oggier, chargée de la communication – presse@fondationetrillard.com – +41 78 713 30 34